

Mercredi (matin) 16 septembre 2015

Interpellations de la Direction de la police et des affaires militaires

72 2015.RRGR.202 Interpellation 063-2015 Rudin (Lyss, pvl) Achat d'iPhones par la police

N° de l'intervention: 063-2015
Type d'intervention: Interpellation
Déposée le: 20.02.2015
Déposée par: Rudin (Lyss, pvl) (porte-parole)
Cosignataires: 0
N° d'ACE: 938/2015 du 12 août 2015
Direction: POM

Achat d'iPhones par la police

En 2014, la Police cantonale a acheté plus de 800 iPhones, à un tarif plus élevé encore que celui payé par les particuliers. Un nouvel appel d'offres est actuellement en cours jusqu'à la mi-février, pour 1220 appareils de la dernière génération, l'iPhone 6. L'appel d'offres ne s'adresse qu'à un seul fournisseur, Apple, pour la simple raison que l'application de la police ne tourne que sous Apple. Pourtant, il ne serait pas difficile de développer une application fonctionnant également avec d'autres systèmes d'exploitation. La presse a d'ailleurs déjà abordé la question.

L'iPhone 6 coûte environ 800 francs, soit 40 pour cent de plus que les autres smartphones.

Adapter l'application de la police pour qu'elle puisse tourner sous d'autres systèmes d'exploitation (Android et/ou Windows) engendrerait certes des coûts uniques de développement, mais qui seraient rapidement amortis du fait du prix moins élevé des appareils. La police pourrait également acheter des téléphones correspondant mieux aux besoins des différentes unités (p. ex. appareils étanches, etc.).

En n'achetant que des iPhones, le canton se met pour des années en situation de dépendance par rapport à un seul fournisseur. Il est ainsi mal placé pour négocier, ce qui augmente les dépenses.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. N'est-il vraiment pas possible d'acheter autre chose que des iPhones ?
2. Pourquoi l'application de la police n'est-elle pas adaptée pour fonctionner avec d'autres systèmes d'exploitation ?

Réponse du Conseil-exécutif

Depuis plus de trois ans, les collaborateurs et collaboratrices de la Police cantonale sont équipés d'un smartphone de la marque Apple (iPhone). Lors de l'introduction de ces appareils, le système d'alarme a été adapté, et les *paggers* ont ainsi été remplacés par l'application «eAlarm» de l'entreprise Swisscom. Depuis l'année dernière, les iPhones, qui datent de plus de trois ans, sont progressivement renouvelés. Pour des raisons de sécurité, il est essentiel qu'ils disposent de la dernière version du système d'exploitation (iOS).

1. La sécurité était et reste le facteur déterminant pour l'acquisition de terminaux par la Police cantonale. C'est pourquoi, avant l'introduction des iPhones, les smartphones disponibles sur le marché ont été analysés, notamment du point de vue de la sécurité, en collaboration avec la Police cantonale de Zurich et l'entreprise cnlab security AG. Les résultats des tests indiquaient, à l'époque, que le système d'exploitation iOS d'Apple était le seul à répondre aux exigences élevées de la police en matière de sécurité. En outre, les applications spécialisées de la police, eAlarm et SOE, ne sont pour l'instant disponibles que sur le système d'exploitation iOS.

Une évaluation plus récente, menée en novembre 2014, en vue de l'acquisition de nouveaux terminaux, a montré que seuls les appareils des marques Apple et Samsung (avec le logiciel complémentaire Samsung Knox) remplissaient les critères de sécurité de la police.

Il ressort d'une comparaison de prix entre les modèles les plus récents que le Samsung Galaxy S6 (avec 64 GB) coûte environ 769 francs et l'iPhone 6 (avec 64 GB), environ 799 francs (comparaison des offres de Digitec le 14 avril 2015). L'iPhone s'avère meilleur marché, étant donné qu'un appareil Android entraînerait des coûts périodiques de 34,50 francs par collaborateur et par année, ce qui, sur trois ans (cycle de remplacement des appareils), représenterait des frais supplémentaires de 103,50 francs par appareil et par collaborateur. Compte tenu de ces frais importants, l'iPhone d'Apple apparaît aujourd'hui comme une solution plus économique.

Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2015, la compétence en matière d'acquisition de smartphones pour l'administration est centralisée à l'Office d'informatique et d'organisation (OIO), qui ne pourra toutefois assumer cette tâche que lorsque le projet «Entreprise Mobility management» (EMM) aura été mené à bien, courant 2015. Ce projet vise à mettre en place une solution sûre pour l'utilisation de terminaux mobiles au sein de l'administration. Selon la planification actuelle, il est prévu d'acquérir les deux systèmes d'exploitation mobiles les plus répandus, iOS et Android. Ainsi, à partir de 2016, l'OIO devrait acheter, de manière centralisée, des terminaux iOS et Android, qui seront mis à la disposition de l'administration. Cependant, à l'avenir, le choix du terminal au sein de chaque service continuera de dépendre entre autres de la compatibilité des applications spécialisées et, pour la police, des exigences élevées en matière de sécurité.

2. L'application eAlarm est un produit de l'entreprise Swisscom et relève de la responsabilité de cette dernière. Elle est installée sur tous les iPhones de la Police cantonale de façon à ce que les collaborateurs et collaboratrices soient mobilisés facilement et de manière ciblée. Elle est utilisée par trois autres corps de police¹ en Suisse et n'est disponible que sur iOS.

Les applications doivent être testées lors de chaque mise à jour du système d'exploitation. Si les appareils proviennent de différents fabricants, le volume de travail augmente en conséquence. Pour garantir un niveau élevé de sécurité, des configurations et des paramètres de sécurité doivent être définis sur chaque système d'exploitation. En outre, des infrastructures supplémentaires seraient éventuellement nécessaires, ce qui induirait également des frais.

Il convient aussi de mentionner que, même si l'application était développée pour un autre système d'exploitation (p. ex. Android), il faudrait se borner à un seul fabricant. En effet, chaque fabricant adapte le système d'exploitation Android à ses appareils et est responsable de la mise sur le marché des programmes correspondants. Par exemple, au 13 avril 2015, la dernière mise à jour du système d'exploitation Android pour le Samsung Galaxy S6 n'était pas encore disponible.

¹ La Police cantonale de Schaffhouse, la Police municipale de Saint-Gall et la Police cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures